

2012-2013

**BULLETIN DE
l'Association Luxembourgeoise pour
les Nations Unies**



ALNU

**Association Luxembourgeoise
pour les Nations Unies**

et son

**Centre de Documentation
pour les Droits de l'Homme**

3, route d'Arlon L-8009 Strassen, Luxembourg

Tél: 46 14 68 Fax: 46 14 69

E-mail: alnu@pt.lu

Site Internet: www.alnu.lu

Coordonnées bancaires: LU95 1111 0248 7038 0000,CCPLLULL

Cotisation membre : 13 Euros

TABLE DES MATIERES.

Nouveau projet 2013 de l'ALNU en collaboration avec les lycées: Concours d'affiches sur la devise « Be a Global Citizen ».....	2
La collaboration très longue du Luxembourg avec les Nations Unies: mission accomplie pour l'élection du pays au Conseil de Sécurité en 2013-2014.....	4
Rencontre du Secrétaire Général des Nations Unies à l'Université de Luxembourg avec des représentants de la jeunesse.	5
Soirée commémorative pour les droits humains: l'engagement de l'écrivaine d'origine tibétaine Tsering Woeser.	7
Les jeunes et le volontariat pour la Paix et le Développement.	8
Les femmes réfugiées	10
Conflict Minerals.....	13
Suggestion d'évènements au Luxembourg et en Europe.	14
Devenir membre à l'ALNU ?	15
Appel à contributions.	15
Les Nations Unies dans le monde: Sélection de quelques sites Internet.....	16

Nouveau projet 2013 de l'ALNU en collaboration avec les lycées: Concours d'affiches sur la devise « Be a Global Citizen ».

Le contexte.

Lors de sa visite à Luxembourg le 17 avril 2012, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, s'est adressé à l'Université du Luxembourg aux jeunes au sujet de l'idée "Be a Global Citizen". Chacun a la responsabilité de faire sa part dans un monde très vaste dans lequel nous vivons tous. La jeunesse à travers le monde peut influencer des événements comme jamais auparavant. Ainsi, durant le printemps arabe qui s'est développé surtout en Tunisie et en Egypte, d'innombrables 'tweets' et messages ont fusé à travers l'Internet et les réseaux sociaux dans une forte mobilisation de la population pour le changement dans ces pays.

D'autre part, les Nations Unies ont placé en 2012 la Journée internationale de la Démocratie le 15 décembre sous le thème de l'éducation à la démocratie. A cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel à la créativité

pour avancer dans ce domaine et il a exhorté que les voix des jeunes soient entendues et prises en compte. De son côté, Mme Géraldine Fraser-Moleketi, la directrice du Groupe de gouvernance démocratique du Programme des Nations Unies pour le Développement, a précisé que les nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle clé dans le renforcement des démocraties à travers le monde par un accès universel à l'information, l'attribution d'une voix à tout le monde et une gouvernance électronique.

La conception et la description du concours.

Dans ce contexte, l'ALNU a conçu avec la Direction du lycée Aline Mayrisch et de quelques autres lycées un projet de concours pour la réalisation d'une affiche sur la devise "Be a Global Citizen", évoquée ci-dessus par le Secrétaire Général des Nations Unies. Le thème à traiter concerne le rôle et la participation des jeunes dans un monde global en fonction des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les élèves des lycées participants travaillent en groupes de 3 à 6 personnes sous la surveillance et avec le support d'un professeur-accompagnateur pour chaque groupe.

A titre d'informations, un document technique de l'ALNU fournit des références sur le rôle des jeunes et des TIC dans le printemps arabe. Ce document constitue une source d'inspiration, mais ne contient pas de lignes directrices pour la réalisation des travaux.

Sur la base de leur propre recherche, de leur créativité et de leur vision du futur, les groupes de jeunes établissent une grande affiche de format DIN A1 (84x60cm) sous format électronique (PDF, ...) et avec une haute résolution graphique.

Le résultat des différents points de vue, réflexions et idées sera représenté sur une affiche sous deux formes:

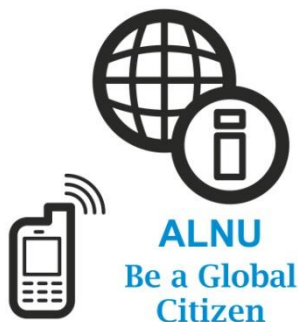
- * une partie graphique contient des dessins, des images, des graphiques, ...
 - * la deuxième partie est textuelle, descriptive, schématique, Elle concerne le développement des idées, des explications, des descriptions, des citations,....
- Les références et les sources d'information sont à indiquer.

La remise des prix et l'exposition.

Le jury du concours pour la sélection des meilleures affiches sera composé des membres du Conseil d'Administration de l'ALNU et, dans la mesure du possible, d'un délégué de chaque lycée ayant participé au concours. Un prix sera attribué aux groupes d'élèves pour les 6 meilleures prestations.

Toutes les affiches feront l'objet d'une exposition.

Il est prévu d'organiser la remise des prix et des certificats aux élèves ainsi que le vernissage de l'exposition le 10 juin au Forum Geesseknäppchen à Luxembourg.



Cette exposition d'une durée d'environ deux semaines devrait être accessible à un large public intéressé.

André Rollinger

La collaboration très longue du Luxembourg avec les Nations Unies: mission accomplie pour l'élection du pays au Conseil de Sécurité en 2013-2014.

Au mois d'octobre 2012, le Luxembourg, candidat à un siège non permanent au Conseil de Sécurité, a été élu au sein de cet organe le plus important des Nations Unies pour la période des années 2013-2014. Pour l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU), agissant pour la promotion et le développement des activités des Nations Unies, il s'agit d'une nouvelle très réjouissante. En effet, cette élection constitue une reconnaissance internationale de la collaboration assidue et de longue durée du Luxembourg avec les Nations Unies. De plus, elle consacre l'aboutissement des efforts, accomplis plus particulièrement depuis plus de 10 ans par les Ministres des Affaires Etrangères Lydie Polfer et Jean Asselborn en vue de l'aboutissement de la candidature.

Au mois d'avril 2012, lors d'une émission à la radio socioculturelle 100,7 au sujet de cette candidature au Conseil de Sécurité, l'association avait eu l'occasion d'aborder les différents aspects de la collaboration très longue du Luxembourg avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les atouts du pays dans cette optique.

* En 1945, le Luxembourg a été un des pays fondateurs de l'ONU. Une année plus tard, c'est à Luxembourg qu'ont été fondées à la fois l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) ainsi que la World Federation of United Nations Associations' (WFUNA).

* La présidence de l'Assemblée Générale des Nations Unies a été assurée en 1975 par M. Gaston Thorn, ancien premier ministre et ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg.

* En 1996, l'ALNU a l'honneur d'organiser à Luxembourg le Congrès du 50e anniversaire de la WFUNA .

* Madame Sylvie Lucas, représentante permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies, est élu en 2009 en tant que présidente du Conseil Economique et Social au sein des Nations Unies.

* En 2012, le Luxembourg a été candidat au Conseil de Sécurité pour la première fois. Le pays a pu bénéficier d'une sympathie importante de la part de nombreux pays en voie de développement du fait qu'il consacre depuis quelques années environ 1% des ressources financières de son produit national brut à l'aide de coopération au développement.

En février 2014, le Luxembourg assumera une fonction historique avec la présidence du Conseil de Sécurité pendant un mois.

Dans ce contexte tout à fait particulier, l'ALNU a prévu d'organiser après le mois de février 2014 la seconde édition d'une Simulation du Conseil de Sécurité des Nations Unies ou Model UN en collaboration avec de nombreux lycées au Luxembourg.

Rencontre du Secrétaire Général des Nations Unies à l'Université du Luxembourg avec des représentants de la jeunesse.



Source de la photo: Michel Brumat

M. Ban Ki Moon a visité officiellement le Luxembourg du 16 au 18 avril 2012. Il avait tenu à parler aux jeunes et plus particulièrement aux étudiants de l'Université du Luxembourg. Sur initiative de M. Jean Olinger, Directeur des Affaires juridiques et culturelles du Ministère des Affaires Etrangères ayant représenté son Ministère au projet ALNU-LYCÉES « Model UN Conseil de Sécurité », l'ALNU se voyait offrir l'opportunité spéciale de pouvoir inviter pour le discours du Secrétaire Général des Nations Unies, tenu le 17 avril à l'Université de Luxembourg, trois membres de son conseil d'administration, un membre de la Direction représentant les quinze lycées et quinze élèves ayant participé en février-mars 2012 au dit projet.

Pour le choix de ces élèves, dont le nombre était limité par le comité organisateur de la visite du Secrétaire Général des Nations Unies à cause du nombre réduit de places, le conseil d'administration de l'ALNU avait retenu les présidents, les secrétaires et les rapporteurs des trois groupes d'élèves ayant présenté chacun pour

un des trois sujets différents des projets de résolution ainsi que les élèves ayant proposé les meilleurs projets de résolution.

M. Ban Ki Moon introduisait son discours centré sur le thème «Be a global citizen» par une expérience de jeunesse : Il est originaire d'un petit village coréen situé dans un environnement agricole. Une grande partie de ce village avait été détruite lors de la guerre de Corée ; la pauvreté était terrible en Corée. Il avait une enfance très rudimentaire ; grâce à l'éducation, il commençait à voir au-delà de son pays ; il apprenait l'Anglais et participait à un concours de présentations en langue anglaise. Il gagnait ce concours. Le prix était un voyage en Amérique où il rencontra avec d'autres étudiants le président Kennedy; ce voyage, qui le faisait sortir de son village, lui faisait voir Séoul, la capitale de la Corée et lui procurait le premier vol en avion et la découverte de l'Amérique, avait changé sa vie. Il décidait de devenir diplomate.

Lors de son discours, le Secrétaire Général des Nations Unies a exhorté les jeunes à devenir des citoyens du monde ayant une vision globale en fonction de la devise « Be a global citizen ». Les jeunes sont invités à s'orienter, à se prononcer et à jouer un rôle actif face aux nombreux défis auxquels l'humanité est confrontée actuellement ou risque d'être confrontée dans le futur.

La première partie du discours concernait plus particulièrement le constat que le monde vit actuellement dans une ère de défi et de transition plus marquante que pendant les décades précédentes. Nous sommes en présence d'une nouvelle génération de menaces majeures au bien-être humain. Pour y faire face, il faut considérer les thèmes globaux des Nations Unies (la paix, la sécurité, les droits des femmes, la pauvreté, les désastres environnementaux, le changement climatique, ...) dans leur interrelation afin de pouvoir apporter une réponse collective à la résolution des problèmes.

Dans la deuxième partie de son discours, le Secrétaire Général des Nations Unies s'adresse plus directement aux jeunes, en se référant à la passion, la créativité, le sens de la mission et la conviction. Ainsi, il mentionne le rôle des jeunes dans le phénomène du printemps arabe.

C'est dans ce contexte que l'ALNU a conçu son nouveau projet de concours d'une présentation sur la devise « Be a global citizen », afin de répondre à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies lors de sa rencontre avec les jeunes au Luxembourg.

Lors de la session questions et réponses qui suivait son discours, M. Ban Ki Moon critiquait l'essai de lancement par la Corée du nord d'une fusée intercontinentale. Au lieu d'aider sa population souffrant énormément de la famine, le régime de la Corée du Nord gaspillait 800 millions de Dollars à des fins militaires. Des milliers de tonnes de riz et de nourriture auraient pu être achetés avec cet argent et être

distribués à la population étant dans une situation de manque extrême. M. Ban Ki Moon donnait aux auditeurs une information choquante : si la population de la Corée du nord reste dans la situation à ne pas recevoir suffisamment de nourriture, les enfants risquent d'avoir une maladie terrible, à savoir le « stunting » ; cette maladie empêche les enfants de grandir normalement et les organes vitaux de leur corps ne peuvent plus se développer comme il faut, ce qui conduit à une mort prématurée. Ce serait une catastrophe pour les habitants de la Corée du nord.

Paul Frank

Soirée commémorative pour les droits humains: l'engagement de l'écrivaine d'origine tibétaine Tsering Woeser.

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre, la communauté Bahá'ie du Luxembourg avait organisé le 13 décembre une soirée commémorative pour les droits humains. Sept associations ont fait une présentation sur divers aspects de ces droits.

La contribution de l'ALNU a porté sur l'écrivaine d'origine tibétaine Tsering Woeser, qui est très engagée en tant que blogueuse et défenseur des droits de l'homme.



Source: www.phayul.com

Mme Woeser se distingue par ses nombreuses activités sur la culture tibétaine et le respect des droits de l'homme en Chine à travers ses écrits de documentation et de poésie et son site Internet 'Invisible Tibet' et ses blogues. En 2003, son livre sur le Tibet a été interdit par le gouvernement de la région autonome du Tibet à cause d'allusions favorables au Dalai Lama. Elle vit à Pékin où elle a été mise en résidence surveillée récemment.

Lors de la soirée commémorative, une élève de l'Athénée de Luxembourg, Dina Bijelic, a présenté à l'audience l'engagement de Tsering Woeser. L'étudiante a récité également un poème de la poétesse, dédié à un berger tibétain Yonden. Ce berger a été tué en janvier 2012, quand la police militaire a ouvert le feu lors d'une marche de protestation contre les déplacements et les restrictions de mouvement de la population dans la région tibétaine de la province de Sichuan en Chine.

L'écrivaine est lauréate de nombreux prix internationaux, dont le 'Courage in Journalism Award' de la Fondation 'International Women's Media', la récompense du public pour le meilleur blogue de la station de radio allemande 'Deutsche Welle' et, au mois de mars 2013, le 'International Women's Courage Award' du Département d'Etat des Etats-Unis. Le dernier prix a été dédié par la poétesse aux plus de 100 Tibétains, qui se sont immolés par le feu pour protester contre la forte répression et la puissante intimidation en Chine. Dans ce contexte, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Mme Navanethem Pillay, avait demandé en novembre 2012 au gouvernement chinois de s'occuper d'urgence des allégations de violation des droits de l'homme au Tibet.

André Rollinger

Les jeunes et le volontariat pour la Paix et le Développement.

Les jeunes sont fréquemment cités comme incarnant le futur, mais leur nombre de même que leur imagination, leurs idéaux et leur énergie en font une force majeure du monde d'aujourd'hui. L'imagination, les idéaux et l'énergie des jeunes hommes et femmes sont essentiels pour le développement des sociétés où nous vivons. Les jeunes ont donc un rôle important à jouer dans le monde et, en particulier, sur leur possible contribution au développement, ainsi qu'à la réalisation des buts de la charte des Nations Unies. Le volontariat se pose en moyen efficace pour faire gagner en sens d'engagement civique et amener une transformation positive de la société à tous les niveaux.

Longtemps soutenu par le système des Nations Unies, le volontariat est largement reconnu comme un moyen efficace de transformer le rythme et la nature du développement, en s'appuyant sur des valeurs d'auto-assistance, de solidarité et de cohésion sociale.

Les Nations Unies en faveur des jeunes.

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a promu le rôle de la jeunesse dans le développement depuis 1976. De nombreux projets aujourd'hui impliquent un grand nombre de jeunes : en 2011, 23% de tous les Volontaires des Nations Unies et 62% de tous les Volontaires en ligne étaient âgés de moins de trente ans.



Cette année, un fonds de placement a été mis en place par les Nations Unies afin de promouvoir le volontariat des jeunes et de renforcer le programme VNU. Il est basé sur le Programme d'action pour les cinq prochaines années du Secrétaire Général Ban Ki-Moon lié au développement pour la jeunesse, qu'il avait annoncé le 25 janvier 2012. Depuis lors, l'ONU s'efforce de renforcer le volontariat des jeunes. Le 26 février 2013, à l'occasion d'une manifestation consacrée aux jeunes dans le cadre de la réunion de l'Alliance des civilisations à Vienne, en Autriche, le Secrétaire Général a appelé la jeunesse à prendre la responsabilité de mener la communauté internationale vers « un avenir prospère, équitable et paisible » et il a encouragé dans ce sens le plus grand nombre de pays « à investir dans les jeunes de ce monde ».

La réalisation du volontariat pour la paix et le développement exige cependant la coopération et l'engagement des gouvernements, des organisations d'envoi et/ou d'accueil, du secteur privé et de la société civile. Ceci afin d'amener le plus grand bénéfice que possible à la société et aux volontaires eux-mêmes.

Le Service volontaire civique arrive à l'ALNU.

L'association était désireuse d'intégrer plus de jeunes en son sein et de partager et échanger sur les principes des Nations Unies. L'apport des jeunes dans le travail de l'ALNU est encouragé et les membres de l'association s'efforcent de proposer des activités fortes en responsabilisation citoyenne et de nature à éveiller les consciences collectives. Dans ces efforts, l'ALNU, qui ne compte que des bénévoles, a besoin de main d'œuvre. C'est dans ce contexte que le Service volontaire a semblé être une bonne opportunité.



Au Luxembourg, le Service National de la Jeunesse (SNJ) offre une opportunité concrète à l'engagement citoyen des jeunes résidents de moins de trente ans. Il a comme objectif la promotion du bénévolat des jeunes, en leur donnant la possibilité de s'investir pour une durée de trois à douze mois dans un projet d'utilité publique au plan national, afin de les mobiliser pour un engagement plus pérenne.

L'ALNU, en concluant un partenariat avec le SNJ, s'inscrit totalement dans les objectifs des Nations Unies qui sont d'assurer un leadership du volontariat des jeunes et de renforcer les partenariats globaux. Les jeunes sont l'avenir de demain et il est regrettable de constater que la capacité des jeunes à contribuer à la société d'une manière significative reste encore sous-évaluée. Le volontariat est en lui-même peu courant, mis en doute ou incompris alors qu'il permet la transition vers l'emploi, puisque le volontaire, par la qualité de son travail, sa motivation et ses

connaissances spécifiques pourra acquérir une reconnaissance par ses pairs et espérer être valorisé sur le marché du travail.

Pour moi, le volontariat est un projet attrayant qui permet d'acquérir expériences, connaissances supplémentaires et savoir-être tout en apportant à une organisation l'énergie dont elle a besoin pour mener à bien ses projets. J'aurai donc la fonction d'accompagner l'ALNU dans ses tâches et d'être moi aussi une actrice engagée pour un monde meilleur et durable. Mes activités principales sont de participer à la sensibilisation du grand public sur les principes des Nations Unies et l'actualité qui les concerne, de renforcer les activités de l'ALNU en relation avec la jeunesse (le dialogue pour les jeunes et par les jeunes) et enfin de promouvoir l'association et ses activités au niveau national.

Caroline Reviriot

Les femmes réfugiées.

Dans toute population réfugiée, près de 50% des personnes déracinées sont des femmes et des jeunes filles. Privées de la protection de leur foyer, de leur gouvernement et souvent de leur structure familiale, les femmes sont souvent particulièrement vulnérables. Elles sont confrontées aux difficultés extrêmes de longs périples vers l'exil, au harcèlement ou à l'indifférence des personnels de l'administration et aux abus sexuels fréquents - même après avoir rejoint un lieu apparemment sûr. Les femmes déplacées à l'intérieur de leur propre pays connaissent souvent des expériences similaires, devenant les cibles de groupes armés illégaux qui emploient le viol et d'autres moyens violents pour terroriser la population.

Il est certain que, dans la plupart des cas, hommes et femmes réfugiés connaissent les mêmes difficultés et les mêmes problèmes de protection. Au demeurant, il est des circonstances où les femmes sont exposées à des risques particuliers du seul fait qu'elles sont femmes. Eu égard à la protection internationale des femmes réfugiées, l'un des problèmes les plus importants, et de loin le plus odieux, est l'atteinte à l'intégrité de leur personne et à leur sécurité physique. L'illustration la plus frappante en est la fréquence des attaques de pirates contre des personnes en quête d'asile en haute mer au large de l'Asie du Sud-Est, attaques au cours desquelles des viols et des enlèvements de femmes se produisent presque toujours. Au cours des cinq dernières années, environ 2 500 femmes réfugiées ont été violées par des pirates qui en ont en outre enlevé un millier d'autres, souvent pour les faire passer de bateau en bateau et leur faire subir des outrages inhumains. Moins de la moitié des femmes enlevées depuis 1982 ont été retrouvées.

Ailleurs dans le monde, il y a eu aussi de nombreux cas où des femmes réfugiées, fuyant pour préserver leur sécurité, ont été soumises à des sévices sexuels. Même

après leur arrivée dans des camps ou dans des zones d'installation, elles risquent de continuer à être victimes d'atteintes à leur sécurité physique : exploitation sexuelle, viol et prostitution, par exemple. Les sévices sexuels et l'enlèvement de femmes réfugiées auxquels se livrent, par exemple, les gardiens des camps et des zones d'installation, restent une source de profonde préoccupation pour les fonctionnaires des bureaux extérieurs du HCR. Il y a lieu de s'inquiéter aussi des cas tout aussi courants de réfugiées qui sont victimes d'exactions et de brutalités en dehors des camps et des zones d'installation.



Ci-dessus. Le Secrétaire Général Ban Ki-moon console une femme en détresse dans un camp de réfugiés syriens en Turquie du Sud. UN Photo/Mark Garten

Un autre sujet de préoccupation dans le domaine de la protection internationale des femmes réfugiées est l'exercice de leur droit à un traitement égal. A cet égard, il faut rappeler que la protection internationale a pour objectif fondamental de remédier, par l'application de règles acceptées, à la position désavantagée dans laquelle les réfugiés se trouvent. Ces règles sont définies dans les instruments internationaux relatifs aux réfugiés – la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le Protocole de 1967, et le Statut de l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés – et se traduisent dans des principes humanitaires généraux. Dans aucun de ces instruments et principes, il n'est fait de distinction entre hommes et femmes réfugiés, l'idée de base étant que tous les réfugiés, quel que soit leur sexe, se heurtent aux mêmes problèmes et doivent être traités dans les mêmes conditions. Dans la pratique toutefois, il arrive que certaines femmes réfugiées ne bénéficient pas de tous les effets des instruments internationaux

relatifs aux réfugiés et des principes humanitaires, car la condition sociale de la femme dans certaines sociétés peut les en empêcher.

Les femmes et les jeunes filles constituent aujourd'hui la majeure partie de la population réfugiée dans le monde. De ce seul fait, il faut que leurs besoins et leurs problèmes particuliers soient pris en compte, en tant que facteur déterminant, dans la mise au point d'une ligne d'action internationale en faveur des réfugiés. La protection des femmes réfugiées doit également être tenue pour essentielle dans la recherche globale de solutions aux problèmes actuels des réfugiés, parce que les arrivées massives se caractérisent fréquemment par le démantèlement des structures d'appui traditionnelles – en particulier de la cellule familiale – au sein desquelles la position et le statut de la femme sont clairement définis. Il se peut pourtant que les garanties offertes aux femmes réfugiées par les principes de la protection internationale ne soient pas intégralement appliquées en raison d'attitudes générales dans le pays d'asile ou dans le pays d'origine. Toute étude de la protection internationale des femmes réfugiées exige dès lors une bonne compréhension des obstacles auxquels se heurtent les femmes dans de nombreuses sociétés, et la connaissance des problèmes particuliers qu'en tant que groupe spécifique, elles rencontrent quand elles sont réfugiées.

Il convient de signaler aussi qu'il y a eu un certain nombre de cas où des femmes ont cherché asile ou demandé le statut de réfugié, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, à cause de la condition sociale de la femme dans leur pays et du traitement qui lui était réservé. A cet égard, le Parlement européen a adopté récemment une résolution par laquelle il émettait l'avis que les femmes, à qui est infligé un traitement cruel ou inhumain parce qu'elles sont jugées coupables d'avoir transgressé les lois sociales de la communauté dans laquelle elles vivent, peuvent être tenues pour appartenant à un « certain groupe social », au sens de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Le Parlement européen a lancé un appel aux Etats pour qu'ils appliquent la Convention de 1951 et le Protocole de 1967 dans ce sens.

Pour faire face aux problèmes particuliers des femmes réfugiées, on peut prendre toute une série de mesures. Pour ce qui est de la violation de l'intégrité de la personne et de la sécurité physique des femmes réfugiées, il s'agit notamment de renforcer la présence du HCR dans les zones frontalières, le long des itinéraires de fuite et dans les camps et les zones d'installation des réfugiés. L'expérience a montré que cette présence pouvait avoir un effet dissuasif. En ce qui concerne plus précisément la violation de l'intégrité physique des femmes réfugiées en haute mer, il faudrait apporter un appui total au programme spécial de lutte contre la piraterie et en renforcer l'action. Les pays d'asile devraient également prendre les mesures voulues pour assurer le maintien de l'ordre et faire en sorte que ceux qui portent atteinte à l'intégrité et la sécurité physiques des femmes réfugiées soient traduits en justice.

Conflict Minerals.

The chances are you didn't imagine when you bought your iPhone, tablet computer or other high-tech item that you might be fuelling conflict in faraway places such as the Democratic Republic of the Congo (DRC). However, according to the mapping report submitted by the Office of the UN High Commissioner for Human Rights (OHCHR) in 2009, the vast mineral resources of the DRC have scarcely benefited the Congolese people. Instead, they have contributed to decades of conflict, numerous serious human rights abuses and violations of international humanitarian law. The link between natural resource exploitation and human rights violations dates back to colonial times and continued throughout the three decades of President Mobutu Sese Seko's rule.



The report states that the DRC has huge economic potential; it accounts for around 17 percent of global production of rough diamonds, for example. The copper belt that runs through Katanga and Zambia contains 34 percent of the world's cobalt and 10 percent of the world's copper. Moreover, 60-80 percent of global reserves of coltan (short for columbite-tantalite), used in the manufacture of mobile phones, computers and other electronic equipment, can be found in North and South Kivu. Yet very little of the revenue from natural resource exploitation has been used to contribute to the country's overall development or to raise its peoples' living standards.

Instead, these resources have been exploited by the Congolese army and illegal armed groups, as well as neighbouring Rwanda and Uganda. In this process, civilians who attempted to resist the theft of their natural resources, or who did not collaborate with those in power, were subjected to attacks. Entire villages were displaced to make way for mineral or timber exploitation and armed groups engaged in massacres, sexual violence and cruel and inhuman treatment in the process. They also attacked and burned villages in order to seize coltan that had been mined artisanally by the residents.

The UN report concludes that the illicit exploitation of natural resources in the DRC and the accompanying serious violations of human rights and international humanitarian law "could not have taken place on such a large scale had there not been customers willing to trade in these resources". This is perhaps not surprising given the ever growing demand for high-tech products.

Fortunately, following the publication of this report, the U.N. Security Council adopted Resolution 1952, which lays out a strong international framework to follow for purchasing minerals from Congo or the wider Great Lakes region and threatens sanctions against companies that do not follow these due diligence guidelines. This resolution goes so far as to oblige companies interested in buying minerals from Congo to investigate criminal networks within the Congolese army and recommended that the Group of Experts on the DRC include a permanent 6th expert focused on natural resources.

More recently, resolution 2078, was adopted by the Security Council on 28 November 2012, which among other things “welcomes the measures taken by the Congolese Government to implement the due diligence guidelines on the supply chain of minerals, as defined by the Group of Experts and the Organization for Economic Cooperation and Development (OCDE), and calls on all States to assist the DRC, the *International Conference on the Great Lakes Region (ICGLR)* and the countries in the Great Lakes region in the implementation of the guidelines”. This guidance for responsible supply chains of minerals from conflict-affected and high-risk areas, *adopted* on 25 May 2011 at the OECD's 50th Anniversary Ministerial Meeting, provides management recommendations for global responsible supply chains of minerals to help companies to respect human rights and avoid contributing to conflict through their mineral or metal purchasing decisions and practices.

It is to be hoped that these efforts by the UN and OCDE, coupled with the *Conflict Minerals* provision of the so-called Dodd-Frank act passed by the United States in 2010, will help to rein in this illicit trade and its accompanying serious human rights abuses.

Alan Sillitoe

Suggestion d'évènements au Luxembourg et en Europe.

- Cycle de conférences organisé par la Chaire UNESCO et l'Université du Luxembourg, *Lieu* : Campus Walferdange, salle Piaget .
Les dates à venir sont : (Horaires de 11:45-13:15)

08.04 - Human Rights and Democracy in a Fragmented World, René FOQUÉ, KU Leuven

15.04 - Religionsfreiheit - ein Menschenrecht unter Druck? Facetten der internationalen Diskussion, Heiner BIELEFELD, Friedrich-Alexander University Erlangen-Nürnberg

22.04 - Droits de l'homme – expériences des ONG, Round Table with NGOs (LDH, Amnesty International, MSF)

29.04 - Erfahrungen als UN-Sonderberichterstatter über Folter, Manfred NOWAK, University of Vienna

06.05 - Human Rights and Development, Round Table with Harlan KOFF and Carmen MAGANDA, University of Luxembourg

13.05 - Do 'Terrorists' have Human Rights, Hans-Joachim GIESSMANN, Berghof Foundation, Berlin

27.05 - Conclusion, Jean-Paul LEHNERS, University of Luxembourg

- 5e Forum mondial des droits de l'Homme

22 – 25.05. 2013 - Thème : Développement durable - Droits de l'Homme : même combat? *Lieu* : La Cité – Nantes Events Center / France

Devenir membre à l'ALNU ?

La qualité d'être membre de l'ALNU est votre porte d'accès à une plus grande participation dans les affaires du monde. Votre support procurera à l'ALNU les ressources nécessaires pour accomplir sa tâche importante. En s'assurant le support des différents Ministères du Gouvernement et plus particulièrement du Ministère des Affaires Etrangères, l'ONU continuera d'être la force motrice pour un monde plus humain, plus sain et plus prospère.

L'ALNU ne recrute pas seulement des personnes individuelles. Peuvent devenir membres actifs toute organisation qui désire coopérer efficacement avec notre association.

Pour devenir membre, veuillez effectuer un virement de 13 € au compte **LU95 1111 0248 7038 0000**, CCPLLULL. En plus, vous pouvez remplir notre formulaire standardisé, disponible sur www.alnu.lu/devenezmembreposte.htm et le renvoyer par la poste à l'adresse indiquée.

Appel à contributions.

Les membres et les personnes désireuses de le devenir sont invités à proposer des activités pour l'ALNU.

Aussi, si vous avez des articles à proposer en relation avec les thématiques Droits de l'Homme, Paix et Sécurité, ou encore Changement climatique, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Ils trouveront certainement une place dans notre bulletin, ALNU-INFO ou sur notre site.

Les Nations Unies dans le monde: Sélection de quelques sites Internet.

Page d'accueil de l'ONU	www.un.org
Base de e-données	www.un.org/digital/#apps
Centre Régional d'Information des Nations Unies pour l'Europe Occidentale	www.unric.org et www.unric.org/fr/fiches-dinformation (lien vers publications du système onusien)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance UNICEF	www.unicef.org
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	www.unesco.org
Programme de l'ONU pour l'environnement	www.unep.org
Programme de l'ONU pour le développement	www.undp.org
Programme alimentaire mondiale	www.wfp.org
Bureau des Nations Unies à Genève	www.unorg.ch
Haut Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme/Centre pour les droits de l'homme	www.ohchr.org
United Nations Convention on Climate Change	www.unfccc.org
Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés	www.unhcr.ch
Millennium Ecosystem Assessment	www.millenniumassessment.org
Les Nations Unies en médias	www.unmultimedia.org
Année internationale 2013 de la coopération dans le domaine de l'eau	www.un.org/fr/events/worldwateryear
Année internationale 2013 du quinoa	www.fao.org/quinoa-2013/home/en/
Food security and nutrition par la FAO et le PNUE, portail de la campagne 2013	www.thinkeatsave.org/fr/
Décennie internationale. 'Eau, source de vie' 2005-2014	www.un.org/waterforlifedecade
Décennie internationale Biodiversité 2011-2020	www.cbd.int/2011-2020
Année internationale 2014 de l'agriculture familiale	www.un.org/fr/events/observances/years.shtml
Décennie 2014-2024 de l'énergie durable pour tous	www.un.org/fr/events/observances/decades.shtml